





Programme de la formation

Accompagnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux à la mise en place de la nouvelle procédure d'évaluation

-  Mixte sur site et à distance
-  28 heures sur 5 jour(s)
-  Tout public · De 3 à 14 participants
-  Sur devis

Description courte

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, pose le principe d'une évaluation régulière de l'activité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS).

Notre formation / action, décomposée en deux modules indissociables l'un de l'autre, vise à accompagner les établissements, mobiliser les professionnels, en les inscrivant dans une logique d'amélioration continue de la qualité, en ciblant l'appropriation du nouveau référentiel d'évaluation.

Profil des participants

Tout acteur des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)

Secteurs Personnes âgées, enfance, famille, handicap.

Directions, responsables et encadrants, personnel médical, agents.

Prérequis

Sensibilisation à la démarche qualité.

Objectifs

- Appréhender les dernières évolutions marquantes de l'évaluation ESSMS ;
- Structurer, piloter et mettre en oeuvre l'évaluation de la qualité de son établissement ou de son groupe d'établissements ;
- Impulser une démarche collective et participative.

Aptitudes et compétences visées / attestées

- Etablir le diagnostic de son besoin d'accompagnement ;
- Préparer et accompagner l'auto-évaluation ;
- Définir son plan d'amélioration continue.

Contenu

Module 1 : diagnostic, entre 1/2 jour et 1,5 jour.

Module 2 : formation / action ; préparer son évaluation : entre 1,5 et 8,5 jours, consécutifs ou non.

Pédagogie et organisation

Méthodes pédagogiques participatives et interactives.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation tout au long de la formation.

Bilan et plan d'actions.

Mode de validation

Attestation de fin de formation.

Financements possibles

Prise en charge possible : ANFH.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Référente coordonnatrice : Annick MARTIN.

Equipe de 12 consultants-formateurs seniors.